

Projet éolien de la Vallée de l'Eaulne

Communes de Fesques et Vatierville

Lettre d'information #3 - Mars 2023

Le mot des chefs de projet

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, RWE Renouvelables France étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur votre commune, en extension du parc du Val aux Moines, inauguré en 2017.

Le projet avance. Un premier dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale a été effectué auprès de la Préfecture de Seine-Maritime en avril 2022. Suite à cela, nous avons reçu des demandes de compléments paysagers et environnementaux par les services instructeurs. Nous avons donc travaillé sur la deuxième moitié de l'année 2022 à répondre à ces demandes, ce qui nous a permis de déposer la version finalisée du dossier auprès des services de la Préfecture de Seine-Maritime le 15 décembre 2022.

Ce délai nous a également permis d'intégrer au dossier une demande du Conseil Municipal de la commune de Vatierville : retirer les éoliennes E6 et E7 du projet. Le projet éolien de la Vallée de l'Eaulne se compose donc aujourd'hui de 7 éoliennes, cinq situées sur la commune de Fesques et deux sur la commune de Vatierville. Vous trouverez dans cette lettre d'information l'implantation finale des éoliennes du projet ainsi que les photomontages réalisés sur le territoire de votre commune.

L'année 2023 sera décisive ! Le projet entre dans la dernière ligne droite de l'instruction. L'enquête publique aura lieu d'ici l'été 2023. Celle-ci permettra à chacun de donner son avis à propos du projet, nous espérons que vous serez nombreux à y participer ! Une prochaine lettre d'information dédiée à cet étape clé vous sera distribuée dans les semaines à venir.

Suite à l'enquête publique le projet passera devant la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), dont l'avis sera transmis au Préfet de Seine-Maritime. Suite à cela, ce dernier aura toutes les éléments nécessaires pour prendre un arrêté d'Autorisation ou de refus. Cela interviendra avant la fin de l'année 2023.

Bonne lecture !



Thibaut Oliver
Chef de projet
RWE Renouvelables France
thibaut.oliver@rwe.com



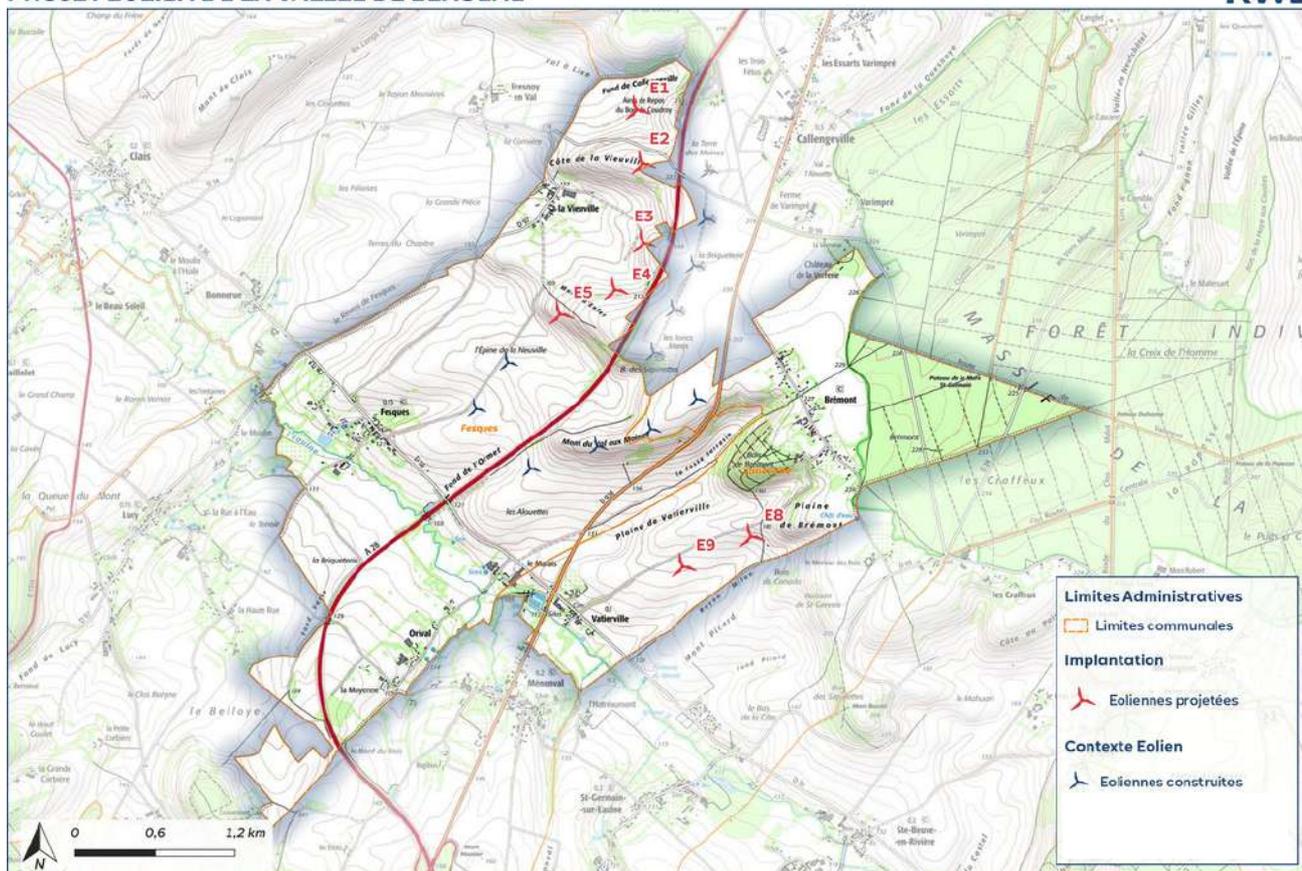
Tanguy Le Brun
Chef de projet
RWE Renouvelables France
tanguy.lebrun@rwe.com

Le nom du site internet dédié au projet a changé !
www.valleedeaulne.projet-eolien.com

La zone de projet

PROJET EOLIEN DE LA VALLEE DE L'EALNE

RWE



Le Conseil Municipal de Vatierville, en séance du 22 octobre 2021 s'est opposé à l'implantation sur son territoire des éoliennes E6 et E7, décision confirmée lors de la séance du 18 mars 2022. La version définitive du projet éolien de la Vallée de l'Eaulne comporte donc 7 éoliennes, et non plus 9 (les éoliennes E8 et E9 gardent cette dénomination dans un souci de cohérence avec la première version du projet).



7
éoliennes

7 éoliennes d'une hauteur de 180 mètres (en bout de pale) sont envisagées pour le projet éolien de la Vallée de l'Eaulne.



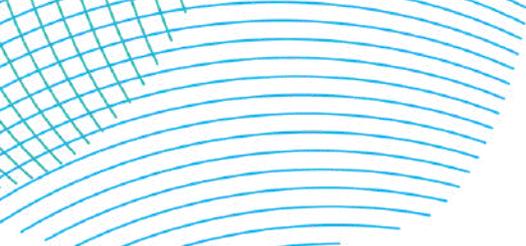
4,8 à 5,7
MW

La puissance unitaire par éolienne sera comprise entre 4,8 et 5,7 MW, soit une puissance totale maximale de 35,4 MW.



15 000
foyers

Un parc éolien de 7 éoliennes d'une puissance totale de 35,4MW produirait l'équivalent de la consommation électrique de 15 000 foyers (tous usages domestiques compris).



La nouvelle implantation

Dans la lettre d'information n°2, distribuée en novembre 2021, nous vous présentions les simulations paysagères par photomontages du parc avec 9 éoliennes. La modification du projet a nécessité une mise à jour de l'étude paysagère, et donc des photomontages, que vous nous présentons ici.

L'étude paysagère

L'étude paysagère du dossier s'appuie sur un total de 46 photomontages réalisés autour de la zone de projet, afin d'apprécier l'intégration paysagère du projet dans son environnement et d'en estimer les impacts. L'ensemble des photomontages est accessible librement dans les mairies de Fesques et de Vatierville. En voici quelques-uns :



Photomontage depuis l'entrée du bourg de Fesques



Photomontage depuis le hameau de la Vieuville



Photomontage depuis un sentier de randonnée au sud de Fesques

Les étapes à venir



Focus sur l'enquête publique



L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. Pour le projet éolien de la Vallée de l'Eaulne, l'enquête publique devrait se tenir au printemps 2023. Nous reviendrons vers vous pour vous donner les dates précises !



Comment participer ?



Registre sur Internet (si applicable)



Registre en Mairie (ou sur papier libre déposé en Mairie)



Permanences du Commissaire enquêteur en Mairie



Toutes les communes dans un périmètre de 6 km autour du projet